



### Délibération du Conseil Communautaire

\*\*\*\*\*

Le Lundi 15 avril 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Montagrier sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 09 avril 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	42	Jean-Pierre Prigul–Janick Laville–Jean-Didier Andrieux-Pascal Devars-Monique Boineau-Serrano-Jean-Pierre Prunier-Murielle Cassier-Didier Bazinet-Michel Desmoulin-Corinne Ducoup-Philippe Boismoreau-Philippe Bogaert-Alfred Gonnard-Jean-Marcel Beau-Daniel Bonnefond-Bruno Limerat-Ludovic Gillaizeau-Francis Lafaye-Clément Lemercier-Gilles Mercier-Nicolas Platon-Catherine Bezac-Gonthier-Laurent Casanave-Christine Laurent-Dominique Caillou-Philippe Chotard-Jean-Pierre Chaumette-Francis Duverneuil-Virginie Mouche-Jean-Pierre Paretour-Joël De Luca-Gérard Caignard-Fabrice Boniface-Brigitte Pourtier-Philippe Dubourg-Prisca Mortier-Pierre Janailac-Julie Bordet-Edwige Badel-Marion Lafaye-Patrick Lachaud-Muriel Morlion
Suppléants présents	1	David Boucard - Commune de Verteillac
Titulaires absents	16	Allain Tricoire-Bernadette Bazinet-Christine Berthé-Lisa Boyer-Yves Mahaud-Joël Constant-Géry Denis-Catherine Esculier-Romain Perruchaud-Bernard Saint Martin-Christophe Rossard-Pierre Guigné-Jean-Claude Arnaud-Denis Ferrand-Joëlle Saint-Martin-Régis Defraye
Procurations	10	Allain Tricoire à Patrick Lachaud Bernadette Bazinet à Monique Boineau-Serrano Christine Berthé à Brigitte Pourtier Joël Constant à Bruno Limerat Géry Denis à Francis Duverneuil Catherine Esculier à Christine Laurent Romain Perruchaud à Catherine Bezac-Gonthier Bernard Saint Martin à Philippe Chotard Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Joëlle Saint Martin à Marion Lafaye

**DELIBERATION N° 2024/80 : (Code Nomenclature /752)**

**DATE : 15 AVRIL 2024**

**RAPPORTEURE : Catherine Bezac-Gonthier**

**OBJET : Attribution d'une subvention pour l'année 2024 à l'association PREVER (Périgord Ribéracois engagé vers un emploi réinventé)**

Lors du Conseil Communautaire du 30 novembre 2024, le conseil communautaire avait validé le soutien financier de la CCPR de 34 000€ à l'association PREVER qui œuvre pour faire de notre territoire un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD).

Cette subvention permet à l'association rémunérer l'animateur du Conseil Local pour l'Emploi jusqu'à l'obtention de l'habilitation et la création de l'entreprise à but d'emploi.

L'association a déposé le dossier d'habilitation au début de l'année 2024 pour un démarrage de l'expérimentation en 2025.

Une première partie de la subvention a été octroyée en 2023 soit 17 000€

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré approuve à la majorité d'attribuer la deuxième partie de la subvention soit 17 000€.

*Les crédits correspondants sont inscrits au BP 2024.*

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

**Décision du Conseil Communautaire :**

**Votes pour : 50**

**Votes contre : 1**

**Abstentions : 2**

Publié le 24 avril 2024

**Le Président de la Communauté  
de Communes du Périgord Ribéracois  
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance  
du 15 avril 2024  
Jean-Marcel Beau**

Signé électroniquement le 16/04/2024 à 15:20  
par Didier BAZINET

